

EAU DIEULEFIT , LE POET-LAVAL

Part fixe tva 5,5%	Tarifs HT 2023
Abonnement	22,00
Location compteur	10,00
Part proportionnelle tva 5,5%	
M3	1,20
Redevances Agence de l'Eau tva 5,5%	
Prélèvement	0,15
Pollution	0,28
Autres tarifs 20%	
Ouverture, fermeture de branchement	60,00
Fermeture bouche à clé	15,00
Déplacement non justifié	60,00
Branchement	Réel + 10% frais généraux
Modification branchement sur demande	Réel + 10% frais généraux

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DIEULEFIT / LE POET-LAVAL

Part fixe tva 10%	Tarifs HT 2023
Abonnement	35,00 euros
Part proportionnelle tva 10%	
M3	
T 1 de 0 à 60 m3 / semestre	1,65 euro
T 2 de 61 à 125 m3 / semestre	1,75 euro
T3 de 126 à 150 m3/ semestre	1,85 euro
T4 au-delà le 150 m3/ semestre	2,10 euros
Redevance Agence de l'Eau tva 10%	
Modernisation	0,16 euro
Autres tarifs tva 20%	
Frais de branchement	Réel + 10% frais généraux + PFAC
PFAC + dégressivité à partir de 6 logements	5 500,00 euros – frais réels partie publique
Extension de l'existant	M2 créés X 30,00 euros
Modification du branchement sur demande	Réels + 10% de frais généraux

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ROCHEBAUDIN

Part fixe tva 10%	Tarifs HT 2023
Abonnement	164,00 euros
Part proportionnelle tva 10%	
Modernisation	0,16 euros
M3	2,05 euros

PFAC DIEULEFIT / LE POET-LAVAL / ROCHEBAUDIN :

Frais de branchement (par logement) : Réel (devis) + 10% de frais généraux + Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (applicable sur le neuf et l'ancien) :

Du 1^{er} au 5^{ème} logement : 5 500,00 euros TTC

Du 6^{ème} au 10^{ème} logement : 3 500,00 euros TTC

Au-delà et par logement supp. : 2 750,00 euros TTC

Branchement supplémentaire : Réel (devis) + 10% de frais généraux + Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (applicable sur le neuf et l'ancien) :

Du 1^{er} au 5^{ème} logement : 5 500,00 euros TTC

Du 6^{ème} au 10^{ème} logement : 3 500,00 euros TTC

Au-delà et par logement supp. : 2 750,00 euros TTC

Raccordement de logements supplémentaires sur branchement existant : Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (applicable sur le neuf et l'ancien) :

Du 1^{er} au 5^{ème} logement : 5 500,00 euros TTC

Du 6^{ème} au 10^{ème} logement : 3 500,00 euros TTC

Au-delà et par logement supp. : 2 750,00 euros TTC

Modification de branchement (à la demande de l'usager) : Réel (devis) + 10% de frais généraux.

Extension et changement de destination : m2 créés X 30,00 euros ht.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF LA BEGUDE DE MAZENC

	Tarifs HT 2023
Part fixe tva 10%	
Abonnement	52,00 euros
Part proportionnelle tva 10%	
Modernisation	0,16 euros
M3	1,30 euros

PFAC LA BEGUDE DE MAZENC :

Maisons individuelle ou local à usage autre que l'habitation mais dont la pollution générée est assimilable à une pollution domestique : 4 000,00 €.

Immeuble collectif : 4 000,00 € + 2 000,00 € par logement

Locaux à usage de commerce, bureaux, professions libérales, activités de services, établissements sanitaires, hôtels, restaurants ... 4 000,00 € + 2,00 € le mètre carré de surface plancher créée jusqu'à 500 M2. Au-delà de 500 M2 de surface de plancher créée 1,50 € par M2 supplémentaire.

Entrepôt, constructions artisanales et industrielles 4 000,00 € + 2 € le mètre carré de surface plancher créée jusqu'à 500 M2. Au-delà de 500 M2 de surface de plancher créée 1,50 € par M2 supplémentaire.

Transformation d'un local déjà raccordé à l'égout en plusieurs logements : 2 000,00 € par logement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	Tarifs ht 2023
Redevance annuelle tva 10%	28,00 euros
Instruction dossier neuf tva 20%	250,00 euros
Dont Conception	180,00 euros
Dont Réalisation	70,00 euros
Refus de RDV	55,00 euros

Absent au RDV	50,00 euros
1 ^{er} diagnostic	100,00 euros
Réhabilitation	Inclus dans la redevance
Contrôle pour vente	Inclus dans la redevance